



Revalorisation de pension alimentaire

Par **lolla_old**, le **28/12/2007** à **10:19**

bonjour,

je souhaiterais savoir si je peux porter plainte pour abandon de famille , sachant que le père de mes enfants me verse une pension alimentaire régulièrement mais refuse de réactualiser cette pension au 1er janvier chaque année comme le prévoit l'ordonnance de jugement j'ai fait appel à un huissier afin de demander qu'il me paye les sommes dues , mais sachant que celui-ci a porté plainte contre moi pour faux et usage de faux sur imitation soit disant de signature contrat de prêt lors de la vie commune, je suis décidée à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour faire appliquer la loi
merci de me répondre